

Samir AHID



Pr Samir AHID,
président de la Société Marocaine de
l'Economie des Produits de Santé
(SMEPS)

“ L'ETS est un outil d'aide à la décision ”

L'ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ (ETS) EST UN PROCESSUS D'ÉVALUATION MIS EN PLACE PAR LES AUTORITÉS DE SANTÉ D'UN PAYS EN VUE D'EXAMINER LES PROPRIÉTÉS ET LES IMPACTS DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ SUR L'ACCÈS ET LA QUALITÉ DES SOINS. LE PR SAMIR AHID, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE DE L'ECONOMIE DES PRODUITS DE SANTÉ (SMEPS) ET DOYEN DE LA FACULTÉ EUROMED DE PHARMACIE À FÈS, SOULIGNE DANS CET ENTRETIEN L'IMPORTANCE CRUCIALE DE CE PROCESSUS POUR LES SYSTÈMES DE SANTÉ.

Pouvez-vous tout d'abord nous expliquer ce qu'est l'évaluation des technologies de la santé (ETS) et pourquoi elle est cruciale pour les systèmes de santé ?

Nous pouvons résumer et définir l'évaluation des technologies de la santé (ETS), que d'ailleurs les anglo-saxons appellent « Health Technology Assessment », comme un processus d'évaluation systématique mis en place par les autorités de santé d'un pays en vue d'examiner les propriétés et les impacts des technologies de santé sur l'accès et la qualité des soins. Bien évidemment, quand on évoque les technologies de santé, on fait allusion aux produits de santé tels que les médicaments et les dispositifs médicaux, aux services, procédures et programmes de santé. L'objectif est, bien évidemment, d'informer les décideurs en matière de santé sur la valeur et l'efficacité de ces technologies pour guider l'allocation des ressources et les politiques de santé. La finalité est de permettre de maximiser les bénéfices pour les patients tout en assurant une utilisation efficiente des ressources, qui sont souvent limitées.

Vous avez mentionné que l'ETS influence les décisions en santé. Comment cela peut-il se produire ?

Il est important d'abord de rappeler que l'ETS prend en

compte plusieurs dimensions dans les évaluations des services, programmes et produits de santé, telles que les aspects thérapeutiques, éthiques, médicoéconomiques, légaux, sociaux et organisationnels de cette technologie. Grâce à cette approche multidimensionnelle, elle fournit des preuves robustes. Les comités d'ETS formulent des recommandations basées sur ces évaluations, guidant les organismes de remboursement et les décideurs politiques dans leurs décisions concernant le remboursement, l'achat et la fixation des prix de ces technologies. Cela garantit que les technologies adoptées offrent un bon rapport qualité-prix et répondent aux besoins de santé publique. L'ETS est ainsi un outil d'aide à la décision pour le déploiement de nouvelles technologies efficaces, leur introduction et utilisation appropriées, ainsi que l'information des professionnels de santé et des patients sur les options de traitement disponibles. Dans certains pays, les comités d'ETS participent également à la formulation de politiques de santé, à la négociation des prix des technologies de santé et à la gestion des programmes de remboursement des coûts des soins de santé.

Justement, vous avez évoqué des comités d'ETS. Pouvez-vous nous donner plus de détails sur leurs rôles et missions ?

D'abord, il faut savoir que ces évaluations sont réalisées

par des institutions ou des comités indépendants qu'on trouve souvent dans les pays développés. A juste titre, il existe le NICE au Royaume-Uni, IQWiG en Allemagne et CADTH au Canada. Ils jouent des rôles cruciaux en fournissant des évaluations basées sur des preuves pour informer les décideurs en santé. Leurs approches peuvent varier en fonction des contextes nationaux, des priorités de santé et des structures de financement. Par exemple, NICE est réputé pour ses analyses économiques rigoureuses, tandis que CADTH se concentre sur l'engagement des parties prenantes et l'adaptation des recommandations aux contextes provinciaux canadiens. En revanche, IQWiG met un fort accent sur la transparence et l'indépendance des évaluations.

Quelle est la situation actuelle de l'ETS au Maroc et comment elle a évolué ?

La situation actuelle au Maroc est marquée par une refonte du système de santé visant à atteindre, grâce aux orientations royales, la Couverture Sanitaire Universelle avec la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire. Cette réforme inclut aussi la création de nouvelles structures stratégiques dont la Haute Autorité de Santé (HAS) qui aura pour mission, entre autres, l'ETS. De même, la volonté de l'amélioration de la gouvernance du système national de santé, notamment en matière de prise de décision, a également été identifiée comme une priorité. Il est nécessaire de renforcer la mission de régulation en améliorant les évaluations médico-économiques des technologies de santé existantes, ce qui inclut des commissions telles que la Commission de transparence, la Commission d'Évaluation Économique et Financière des Produits de Santé et la Commission d'Évaluation des Actes Médicaux relevant de l'ANAM et qui sont entrain de faire évoluer le processus d'ETS. Il est aussi important de souligner que dans un rapport du ministère de la Santé et la Protection sociale en avril 2021 concernant la stratégie nationale de financement de la santé, il a été précisé dans l'un de ses axes la nécessité de l'institutionnalisation et la mise en place d'une capacité nationale en ETS. Cette initiative reflète l'intérêt croissant pour l'adoption de l'ETS au Maroc et souligne l'importance de ces évaluations pour assurer une régulation efficace et une prise de décision informée dans le domaine de la santé.

L'ADOPTION DE L'ETS AU MAROC EST CONFRONTÉE À PLUSIEURS DÉFIS SIGNIFICATIFS

Quels sont les principaux défis auxquels l'ETS est confrontée actuellement ?

L'adoption de l'ETS au Maroc est confrontée à plusieurs défis significatifs. Parmi ces défis figurent le manque de ressources financières dédiées, la disponibilité limitée de données de santé de qualité et l'insuffisance d'experts qualifiés en ETS. De plus, l'absence d'un système d'information intégré et les contraintes liées au niveau de la recherche scientifique dans le pays compliquent l'implémentation efficace de l'ETS. Un autre défi majeur est de concilier la nécessité de résultats immédiats pour la population avec les processus plus longs et méthodiques de l'ETS. Pour surmonter ces obstacles, il est crucial de développer des politiques nationales claires pour l'ETS et de renforcer les capacités institutionnelles et humaines par des programmes de formation spécialisés.

Dans le cadre de la formation spécialisée en ETS, vous avez démarré récemment une initiative au profit de plusieurs cadres du ministère de la Santé et de la Protection sociale. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette initiative ?

Le but est de développer des programmes de formation spécialisés en ETS pour former des experts locaux, et organiser des ateliers et des séminaires avec des experts internationaux. Effectivement, le développement des programmes de formation est un des axes de développement de l'ETS dans notre pays en vue de permettre aux évaluateurs potentiels d'acquérir de nouvelles compétences en matière de synthèse des données scientifiques et d'analyse de l'impact de l'utilisation des technologies sur la santé des

individus ainsi que sur les organisations et les systèmes de santé.

Dans ce sens, un programme d'une formation diplômante baptisé « SHARAKA » a été mené à l'initiative de l'Université Euromed de Fès, la Société Marocaine de l'Économie des Produits de Santé (SMEPS), le ministère de la Santé et de la Protection sociale ainsi que d'autres partenaires. Il vise à renforcer les capacités des cadres du ministère de la Santé, de l'Agence Nationale d'Assurance Maladie et des cadres de l'assurance maladie dans le domaine de l'ETS. Il se déroule sur 10 sessions avec des ateliers pratiques assurés par des experts internationaux et nationaux. ●